



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Corse | 2016

---

### Sartène – Castellu di Tali (Litala)

Sondage (2016)

Gilles Giovannangeli

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/22755>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Gilles Giovannangeli, « Sartène – Castellu di Tali (Litala) » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Corse, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 21 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/22755>

---

Ce document a été généré automatiquement le 21 février 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Sartène – Castellu di Tali (Litala)

Sondage (2016)

Gilles Giovannangeli

---

- 1 Le castellu di Tali (fig. 1) est implanté au-dessus de la rive droite de l'Ortolo, à moins de 4 km au sud de Sartène, sur un puissant chaos granitique dont la forme pourrait évoquer celle d'un cône volcanique (alt. : 377 m). Le site dispose d'un vaste pouvoir de commandement sur le terroir de la vallée depuis la chaîne de Cagna jusqu'à Roccapina et contrôle un vieux chemin, attesté à la période médiévale, qui passait au pied du massif fortifié et reliait les pièves du sud-ouest de l'île à Bonifacio. Une lecture attentive de la chronique de Giovanni di la Grossa complétée par celle des sources génoises ou aragonaises permet d'identifier ce site au château de Litala, documenté aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. Bâti selon la chronique par de petits gentilshommes de la vallée au cours d'une importante phase d'*incastellamento* (XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> s. ?), il joue ensuite dans les années 1280 un rôle-clé dans les guerres de Judice de Cinarca contre les génois. Au XIV<sup>e</sup> s., Litala devient le château éponyme d'une puissante famille de seigneurs *Cinarchesi* possessionnée dans le Sartenais. Ses descendants finiront par disparaître au début des années 1400 sous les coups de puissants rivaux comme Vincentello d'Istria et Polo di la Rocca. La localisation de leur château éponyme est alors rapidement oubliée et même déplacée dans l'Alta Rocca par les historiens du XVI<sup>e</sup> s., suite à une confusion homophonique entre Litala et un hypothétique château d'Atallà. Le chroniqueur médiéval Giovanni di la Grossa, excellent connaisseur des lieux, localisait pourtant clairement le château dans la vallée de l'Ortolo, et mentionnait plusieurs fois dans sa chronique l'existence d'un *borgo* (ou d'une *villa*) étroitement associé à la fortification.

Fig. 1 – Le site de Litala vu de la vallée de l'Ortolo



Cliché : G. Giovannangeli.

- 2 Que reste-t-il aujourd'hui de ce site castral ? Cette première opération avait trois objectifs : rechercher les vestiges de structures bâties en prospectant sur les pentes et la partie haute du massif rocheux, commencer un travail de relevé topographique et réaliser une fouille stratigraphique limitée. Dès les premières prospections, les abords du site fortifié – notamment les pentes sud et ouest – ont livré les vestiges d'une chapelle caractéristique de l'art roman insulaire ainsi que de vastes abris et des fonds de cabanes. Cependant, c'est l'étude de la partie sommitale qui a été privilégiée cette année. Elle était rendue difficile par la présence d'une forêt de chênes associée à un sous-bois particulièrement dense. Plusieurs journées de débroussaillage et d'élagage, ont donc été nécessaires avant de réaliser les premiers relevés.
- 3 La mise en défense de ce vaste chaos rocheux truffé de *taffoni* ne fût sans doute pas aisée. Si les flancs nord et est naturellement protégés par des abrupts sont relativement difficiles d'accès, les flancs sud et ouest sont beaucoup plus vulnérables et nécessitent d'être protégés. De ces structures défensives complexes, il ne subsiste aujourd'hui que des lambeaux modestes et discontinus autour du vaste périmètre sommital : blocs de maçonnerie, fragments de murs engagés dans des anfractuosités ou accrochés en haut des rochers. On peut toutefois distinguer trois points forts, essentiels à la défense du lieu :
  - 4 Au sud-ouest une étroite barre rocheuse de 27 m de long a livré plusieurs structures maçonnées : arases d'une petite tour quadrangulaire installée sur un des rochers les plus élevés du site (segments de deux murs reconnus sur 2,70 m et 2,30 m de long), sole de tuileau engagée dans une anfractuosité (vestiges d'une petite citerne ?) et fragments étagés de murailles à l'aplomb de la rampe d'accès à la fortification. L'ensemble constitue un môle fortifié important, capable d'une défense autonome ;
  - 5 En face, à une cinquantaine de mètres au nord-est, un piton granitique porte aussi en partie haute des éléments maçonnés engagés dans les rochers. Il s'agit là

d'aménagements plus modestes mais indispensables à la surveillance de la vallée et à la défense du périmètre habitable ;

- 6 Entre ces rochers élevés et fortifiés, le flanc sud-est, le plus vulnérable, présentait une importante accumulation de remblais. Après débroussaillage, la base d'une longue muraille, dont les premières assises émergent progressivement de la végétation et des remblais, a pu être partiellement reconnue sur près d'une dizaine de mètres de long. La mise au jour (encore partielle) des vestiges de cette véritable courtine entre les deux secteurs fortifiés au nord-est (fig. 2) et au sud-ouest constitue assurément une des découvertes majeures de cette opération.

Fig. 2 – Relevés topographiques sur le rocher fortifié au nord-est



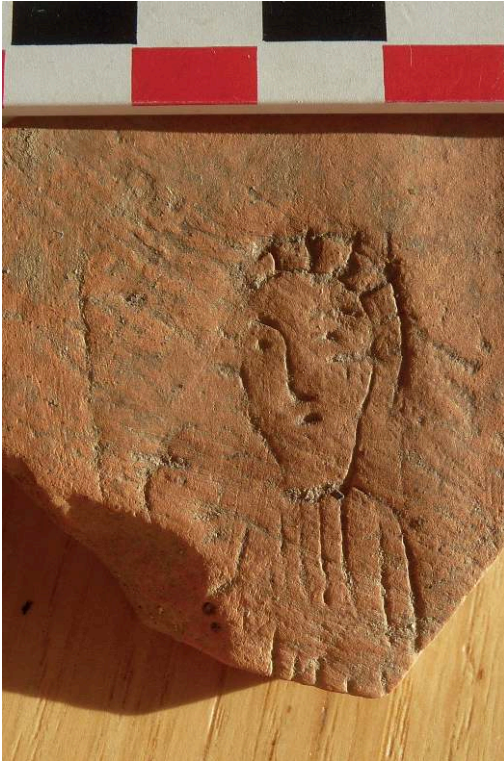
Cliché : G. Giovannangeli.

- 7 Le vaste périmètre sommital (plus de 700 m<sup>2</sup>), serti entre les deux rochers fortifiés, les abrupts et la courtine, présentait peu de vestiges visibles dans le sous-bois. Les seuls identifiables étaient ceux d'une grande citerne (4,06 x 2,30 m) avec son revêtement de mortier rose partiellement conservé et une amorce de voûte accrochée la paroi rocheuse. C'est pourtant dans ce périmètre que la probabilité de découvrir un lieu de vie était grande, notamment dans le secteur immédiatement en aval de la citerne. Encombré de remblais, il livrait en effet dès la surface quelques tessons de majolique archaïque, et se caractérisait par la présence de trois curieux blocs de granite alignés et posés de chant qui émergeaient de la végétation. Les premiers décapages permirent de mettre rapidement au jour une importante structure rectangulaire arasée. Ce bâtiment de 7,80 m d'est en ouest sur 6,50 m du nord au sud, dont la superficie utile peut être évaluée à 36 m<sup>2</sup> environ, était accolé à la citerne. Les trois blocs de granite alignés qui avaient permis de le repérer jalonnaient le parement intérieur de son mur longitudinal nord. Et c'est dans l'angle formé par les murs nord et est (MR103 et MR102) qu'un sondage a été implanté. La stratigraphie de ce sondage mesurant 3 m sur 2 m, s'est avérée relativement simple. Un sol d'occupation (SL108), probablement le premier du bâtiment, a été mis en évidence en relation avec le ressaut de fondation bien marqué du

mur est (MR102). Il s'agit d'un sol en terre battue à la surface peu régulière et présentant un léger pendage d'ouest en est. Il est possible d'associer à ce dernier une petite fosse (FS109) située dans l'angle formé par MR102 et MR103. L'ensemble a livré un peu de céramique modelée locale ou de majolique archaïque, ainsi qu'une grande bossette en tôle de cuivre (D : 22 mm avec ouverture centrale et deux trous d'attache) et un *quartaro* génois (petite monnaie en alliage cuivreux frappée entre 1250 et 1330). Le sol, et avec lui le bâtiment, est abandonné et remblayé par une couche de terre très brune (US101) et très épaisse (0,80 m). Elle contenait un peu de mobilier médiéval diversifié (tessons de bols ou pichets de vert et brun pisan, pointe de fer, bossette minuscule, petits fragments de verre fin, etc.). Cependant, elle a aussi livré des informations intéressantes sur les techniques de construction du bâtiment, en révélant un usage très généreux de la chaux associée à du sable et de petits galets transportés sur le site pour entrer dans la composition du mortier. Plusieurs dizaines de fragments d'un enduit rose clair soigneusement lissé ont aussi été recueillis, provenant de la destruction de la citerne (ou d'une structure inconnue, interne au bâtiment ?). A la base de ce niveau d'abandon une poche d'accumulation de matériel osseux (US106) et une autre de tessons de céramiques modelées locales ont aussi été mises en évidence (US107). Enfin toujours au même niveau mais contre un ressaut du mur est (US102) a été recueilli l'élément le plus surprenant (et le plus émouvant) de ce sondage : il s'agit d'un simple tesson d'un gros vase qui a servi de support à la gravure d'un visage entouré d'un nimbe (du Christ ? d'un saint patron ?). Il s'agit d'une geste artistique rapide, apparemment « minimaliste », voire un peu naïf sur un fragment de rebut, mais qui témoigne pourtant d'une réelle maîtrise du traitement du visage. Le sourcil droit et le nez sont en continuité suivant un procédé souvent rencontré dans les fresques romanes. Ce *graffito* (fig. 3) apporte en tout cas une touche d'humanité sur ce rude site castral. Un dernier remblai (US100) peu épais vient sceller le niveau d'abandon du bâtiment.



Fig. 3 – Le tesson au *graffito*



Cliché : G. Giovannangeli.

- 8 Le sondage qui n'a pu être poursuivi au-dessous de ce premier sol mis au jour, a donc livré du mobilier assez varié témoignant d'une occupation du site au XIV<sup>e</sup> s. Toutefois, il n'a pas permis, en l'état des recherches, d'identifier le mode de couverture du bâtiment étudié ni d'en cerner la fonction exacte.

---

## INDEX

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

**Année de l'opération** : 2016

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtrGUhVhjmyb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1ARBDJ13KS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtpcidljh1uU>

**sujets** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkP8rR1YLpG>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtaGFcSzXQ5x>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtRFSvuXH6BD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIxHmbVwDYW>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtslAx38Lp91>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkn1hAXHveS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtaDZQlTT0S8>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1DMOWvDF4j>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4GqimUgoOq>